







Liminaire au CCE du 25 mars 2015

Les candidats à la présidence de France télévisions ont jusqu'au 26 mars pour faire acte de candidature auprès du CSA, c'est-à-dire jusque demain. Le patron du CSA a décidé de fixer des règles qui ne manquent pas de surprendre. Alors que le renouvellement du PDG de FTV devrait être l'occasion d'un vaste débat autour des projets des candidats pour la télévision publique, le CSA l'a refermé sur lui même soi disant pour protéger les intérêts des candidats issus du privé... Cela dit, M. le Président, vous n'en faites pas partie, et je me permets donc de vous poser la question très directement: êtes vous candidat à votre propre succession?

Si c'est le cas, quel sera votre **projet stratégique et éditorial** pour les 5 ans à venir? Comment l'élaborerez vous? Avec quelle participation des personnels? Aurez-vous une stratégie de bouquet sur tous les supports? Maintiendrez vous le périmètre actuel des chaînes? L'élargirez-vous? Le réduirez-vous? Comment accompagnerez-vous massivement les nouveaux usages, en particulier des publics jeunes? Quelles garanties pour le pluralisme de **l'information** à France télévisions dans une période aussi déterminante?

Quel sera le **modèle économique** de FTV dans un contexte de financement public en déclin? Maintiendrez-vous la perspective d'un retour de la publicité après 20H? Vous satisferez-vous d'une réforme de l'assiette de la redevance à rendement constant? Sur quelles ressources additionnelles miserez-vous? Envisagez-vous de nouvelles monétisations de nos contenus? A défaut de ressources suffisantes, envisagerez-vous un nouveau plan social?

Quelle place accorderez-vous à l'outil de fabrication interne? Après les rapports Plancade et Vallet, la question des décrets Tasca est à nouveau à l'ordre du jour. Quel est le bon niveau d'investissement dans la création? Quel retour pour France télévisions qui finance plus de 50% des œuvres? Comment maitriser nos approvisionnements en programmes? Le développement de notre filière de production, y compris dans une perspective commerciale, est-il envisageable? Le modèle de la BBC qui tire plus du quart de ses ressources de ses activités propres vous inspire-t-il?

Quel avenir pour **les régions de France 3** dans le contexte de la réforme territoriale? Doitelle servir de prétexte pour diminuer nos implantations régionales? France 3 ne devrait-elle pas en profiter pour augmenter son offre éditoriale? La vocation de proximité ne devrait-elle pas être renforcée en contrepoint de l'agrandissement des régions administratives? De même, quel projet porterez-vous pour **l'Outremer** et avec quels moyens? Ces questions d'ordre éditorial, économique, industriel et politique, doivent évidemment s'accompagner d'une réflexion de fond sur la dimension sociale et humaine de l'entreprise. Je pense évidemment à notre collègue qui s'est donné la mort sur le parking de France 3 Lorraine samedi 14 mars.

Ce CCE se tient dans un contexte de tension sociale accru. Le dialogue social est défaillant à France télévisions, le rapport Vacquin l'atteste. " *Mettre à égalité de dignité l'exercice du pouvoir et du contre-pouvoir* " recommande-t-il. Pensez-vous vraiment que votre gestion sociale de la crise en cours s'inscrit dans cette perspective?

Vous avez provisoirement remporté une bataille juridique devant le tribunal administratif sur l'exercice du droit de grève dans des conditions assez étranges. Un jugement expéditif, dépourvu de tout argumentaire, rendu précipitamment par une juge qui n'a même pas pris la peine de réunir les parties. Mais pensez-vous ainsi, à coup de communiqués tonitruants, en réduisant le rôle des encadrants à celui de petits chefs, en poursuivant les grévistes dans des procédures disciplinaires, contenir la conflictualité qui perdure au Siège, à Nantes, à Limoges, à Strasbourg, à Orléans ou à Réunion 1ère?

Réunion 1ère où la direction semble avoir trouvé des relais particulièrement agressifs sur les réseaux sociaux contre les syndicalistes qui ne font que s'indigner contre l'incurie budgétaire, la gestion calamiteuse de la station, l'absence de dialogue social. Au lieu de chercher les voies et moyens de résoudre la crise, la direction régionale met de l'huile sur le feu, aiguise les tensions, monte les personnels les uns contre les autres, s'attaque violemment au droit de grève. Le mouvement n'est pas "minable" les grévistes ne sont pas des "irresponsables". Nos collègues de Radio France sont en grève depuis maintenant 7 jours et leur patron ne s'autorise à les stigmatiser publiquement. Les problèmes de Réunion 1ère sont réels, ils ont été clairement identifiés par l'expertise Secafi et ce n'est pas un directeur régional aux abois dont la responsabilité est engagée dans le déficit qui peut l'écarter d'un revers de manche.

En décembre 2008 nous avions signé un accord de groupe sur le dialogue social. Il prévoyait entre autre un suivi des conflits, une réunion annuelle destinée à débattre du climat social et à replacer les différents conflits dans un contexte plus large. Elles étaient également destinées à étudier les différentes saisines mises en œuvre pendant la période. Ces réunions devaient faire l'objet d'une synthèse débattue en comité de groupe sur le nombre de conflits, le taux de résolution ainsi que leur caractère récurrent. Une telle approche devait permettre, dans la concertation, d'apporter des solutions pérennes aux tensions.

Où en est-on aujourd'hui? Avant d'envisager de négocier des accords réduisant le droit de grève comme à la SNCF ou à la RATP, ne pourrait-on commencer par appliquer cet accord signé par la direction à France télévisions ?

Paris, le 25 mars 2015